

ÉTAPES D'ALERTE EN CAS DE FLAMBÉES

Conduite d'opérations de surveillance (panneau vert)



- Mener des opérations de surveillance continue des infections chez les résidents et le personnel et appliquer les pratiques habituelles de lutte contre les infections.
- Mener des opérations ciblées de surveillance des symptômes respiratoires et gastro-intestinaux chez les résidents et le personnel.
- Identifier les symptômes respiratoires tels que : écoulement nasal / congestion nasale, éternuement, toux, congestion, mal de gorge, enrouement, difficulté à avaler, fièvre ou température anormale, difficulté à respirer, perte d'appétit, malaise ou douleur musculaire.
- Identifier les symptômes gastro-intestinaux : deux incidents ou plus de diarrhée et / ou de vomissement en moins de 24 heures.

Soupçon de l'existence d'une flambée (panneau jaune)



RESPIRATOIRE

- Lorsqu'un cas d'influenza est confirmé en laboratoire, soupçonner une flambée d'influenza.
OU
- Lorsque deux cas d'affection aiguë des voies respiratoires sont détectés en moins de 48 heures dans un secteur géographique.
OU
- Lorsque plus d'une unité relèvent un cas d'affection aiguë des voies respiratoires en moins de 48 heures.

GASTRO-INTESTINALE

- Lorsque deux cas de maladies gastro-intestinales sont détectés en moins de 24 heures dans un secteur géographique.
OU
- Lorsque plus d'une unité relèvent un cas de maladies gastro-intestinales en moins de 24 heures.

CONTACTER LE BUREAU DE SANTÉ PUBLIQUE DÈS LE DÉBUT D'UNE FLAMBÉE SOUPÇONNÉE.

Intervenir afin de gérer la flambée (panneau rouge)



- Mettre en œuvre les mesures de prévention des infections – les pratiques habituelles et les précautions liées au mode de transmission.
- Veuillez aviser votre bureau local du BSEO. Si votre personne-contacte n'est pas disponible, demandez à parler à quelqu'un de l'« équipe des maladies Infectieuses ». Passé les heures de bureau, appelez au 1 800 267-7120 et demandez à parler au / à la « gestionnaire de garde ». Il ou elle sera appelé sur sa pagette.
- Préparer deux listes prioritaires distinctes, l'une pour les résidents et l'autre pour le personnel.
- Télécopier les listes prioritaires chaque jour au bureau de santé de la région.
- Suivre les directives en santé publique sur le prélèvement d'échantillons pour l'analyse en laboratoire (écouvillonnages du rhinopharynx pour les symptômes respiratoires, échantillons de selles pour les symptômes gastro-intestinaux).
- Mettre en œuvre les recommandations pour réduire les risques de transmission d'infections. Rester en contact avec la Santé publique chaque jour à des fins d'étude des cas supplémentaires.
- Pour de plus amples renseignements, consulter les ressources sur la gestion des éclosions du BSEO en allant à www.BSEO.ca et en cliquant sur le thème Gestion des flambées de la section Institutions.